



Communiqué de presse
4 février 2005

Forum du Dakar Agricole
Déclaration finale des organisations paysannes

Les 2 et 3 février 2005, des représentants d'Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique, se sont réunies aux fins de préparer leur contribution au Forum International de Dakar sur la Fracture Agricole. Le Pré forum paysan initié par le ROPPA et le CNCR a également été ouverte à la société civile, aux hommes de sciences, aux partenaires au développement, aux élus locaux et aux administrations publiques nationales.

Les missions fondamentales de l'agriculture

Sécurité alimentaire ;

Equilibre social : création d'emplois, limitation de l'exode rural, accès à la terre, agriculture paysanne ou familiale, développement des zones rurales, etc. ;

Environnement (qualité des sols, érosion, eau)

Constats

Les politiques néo-libérales et la vision dogmatique des modèles de développement des 20 dernières années ignorent ces missions de l'Agriculture, comme elles ignorent les imperfections des marchés mondiaux. Elles ont conduit à des crises et à une aggravation de la fracture.

La priorité à l'exportation a conduit à la chute des prix mondiaux, à la détérioration des termes de l'échange, sans pour autant profiter au consommateur. Elle a également conduit à la ruine et la disparition de nombreuses exploitations familiales au Sud comme au Nord. De nombreux paysans sont sans terre ou, n'ont pas accès aux moyens de production et au financement.

Les politiques d'ajustement structurel initiées il y a 25 ans n'ont pas réduit la famine et la malnutrition dans les pays en développement et n'ont pas engendré une distribution équitable des richesses.

Exigences

1. **Redonner la priorité aux missions fondamentales de l'agriculture** – Ceci implique, notamment, **les droits suivants** :
 - i. la souveraineté alimentaire ;
 - ii. la protection efficace à l'importation ;
 - iii. l'accès aux moyens de production : eau, terres, semences, financement ...
2. **Stabiliser les prix agricoles mondiaux à un prix rémunérateur** pour tous les agriculteurs par des mécanismes de régulation et de gestion de l'offre. La priorité est à donner aux marchés des produits tropicaux.
3. **Mettre un moratoire sur les négociations agricoles multilatérales (OMC) et bilatérales (APE)** tant qu'elles ne respecteront pas les principes ci-dessus.